

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.157

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 06 novembre, à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ,
M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU
Mme Nancy LEFÈBVRE représenté par M. René-Luc CHABASSE
M. Didier QUENTIN représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. Pierre PAPEIX

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : REVISION DU PROFIL DE Baignade Plage de Foncillon, Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

RAPPORTEUR : M. DURESSAY

VOTE : UNANIMITÉ

En application de la directive européenne, les premiers profils de baignades ont été établis entre 2010 et 2011 (CARA mandataire, réalisés par CER/CREOCEAN).

L'article D.1332.22 du code de la santé publique définit :

- les fréquences de révision du profil en fonction du classement des eaux de baignades : à savoir, **tous les 4 ans pour les eaux classées comme étant de bonne qualité.**
- la date de référence à prendre en compte pour définir l'échéance de la première révision est l'année du premier classement, c'est-à-dire 2013.

La plage de Foncillon, précédemment classée en « Bonne qualité » en 2013, le classement de l'eau de baignade s'est amélioré en 2016 pour passer en qualité « Excellente ».

Par conséquent, afin de répondre à cette obligation réglementaire, la commune de ROYAN lance **la révision du profil de la plage de FONCILLON.**

La révision du Profil de Baignade de type 1 (*article D.1332-22 de la santé publique*), s'articule autour de la mise à jour des phases suivantes :

- o Etat des lieux
- o Diagnostic
- o Mesures de gestion
- o Plan d'actions

Le coût de cette étude est estimé à : 5 200 € H.T

Cette étude est susceptible de bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau. Les subventions apportées par les partenaires financiers s'appuieront sur le montant hors taxes de l'étude.

Le plan de financement proposé est le suivant :

	Taux	Montant en € HT
Agence de l'eau	50 %	2 600
<i>s/total subventions</i>	<i>50%</i>	<i>2 600</i>
Commune de ROYAN	50%	2 600
TOTAL		5 200

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le plan de financement défini pour l'opération,

- de solliciter l'attribution de subvention de l'Agence de l'Eau selon le plan de financement ci-dessus,
- d'engager au budget les sommes restant à la charge de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son Premier Adjoint, Monsieur Jean-Paul CLECH, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'octroi de subventions et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 08 novembre 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH